

LA FORMATION

Présentation de la structure

Le BUT est un diplôme de niveau Bac+3. La formation est organisée en 180 E.C.T.S.

Le diplôme est structuré en six semestres et en ensembles cohérents d'unités d'enseignement (U.E.) permettant l'acquisition de cinq blocs de connaissances et compétences. Ces compétences se déclinent en deux ou trois niveaux de compétences consécutifs. Chaque niveau de développement des compétences se déploie sur les deux semestres d'une même année. Les U.E. et les compétences sont mises en correspondance. Chaque U.E. appartient à un semestre et se réfère à une compétence finale et à un niveau de compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale. Les ensembles cohérents d'U.E. regroupent les U.E. d'un même niveau d'une même compétence.

Les niveaux de développement des compétences		B.U.T. Information-Communication Parcours Communication des organisations		
Décrypter	Partager	Concevoir	Elaborer	Piloter
Niveau 1 Comprendre les enjeux de l'info-com pour le fonctionnement des organisations	Niveau 1 Informier et communiquer en contexte pré-professionnel	Niveau 1 Identifier les leviers d'une stratégie de communication	Niveau 1 Se familiariser avec les moyens de communication	Niveau 1 Initier la relation par la connaissance des parties prenantes et de leur environnement
Niveau 2 Analyser et mettre œuvre les pratiques de l'info-com nécessaires aux organisations	Niveau 2 Informier et communiquer en contexte professionnel (en fonction des objectifs, cibles, messages et supports)	Niveau 2 Mettre en œuvre une stratégie de communication et ses étapes	Niveau 2 Appliquer une ligne éditoriale en la déclinant suivant les moyens mobilisés	Niveau 2 Gérer les relations courantes avec les parties prenantes
Niveau 3 Intégrer les enjeux info-communicationnels d'une organisation		Niveau 3 Élaborer et piloter une stratégie de communication et de marque	Niveau 3 Concevoir les moyens de communication selon une logique éditoriale	Niveau 3 Coordonner les relations pour entretenir la confiance sur le long terme

Les crédits (30 par semestre) sont affectés à chaque U.E.

Volume horaire : 1800 h. d'enseignement, 600 h. de projets tutorés réparties sur les trois années (entre 150 h. et 250 h. par année), 40% des heures d'enseignement consacrées aux enseignements pratiques et aux mises en situations professionnelles, 1/3 du volume des heures est dédiée à l'adaptation locale (40% maximum pour chaque année). La note de cadrage de l'arrêté de 2019 stipule que pour chaque UE (5 compétences, 180 ECTS en B.U.T. INFOCOM), le rapport entre le pôle "ressources" et le pôle "S.A.É." (stages, projets) doit varier entre 40 et 60%.

Chaque U.E. se compose :

- d'un pôle Ressources : certaines ressources peuvent être composées de plusieurs sous-éléments ; par ailleurs, certaines ressources peuvent être transversales à plusieurs U.E. ;

- d'un pôle S.A.É. correspondant à des mises en situation professionnelle, incluant, le cas échéant, le portfolio et les périodes de formation en milieu professionnel ; certaines S.A.É. peuvent être composées de plusieurs sous-éléments ; par ailleurs, certaines S.A.É. peuvent être transversales à plusieurs U.E.

Adaptation locale du programme national

Le Programme National a été principalement élaboré au sein de l'Assemblée des Chef.fes de Département (ACD) INFOCOM (et de groupes de travail spécifiques selon les parcours). Cette assemblée regroupe non seulement des enseignant-es-chercheur-es (EC) en SIC, mais aussi de nombreuses et nombreux collègues issu-es d'une diversité de disciplines travaillant sur les objets "information" et "communication".

Le 1/3 restant relève de l'adaptation locale afin de répondre aux enjeux et atouts locaux de chaque IUT. Dans le cas du B.U.T. INFOCOM à l'IUT de Montreuil, des partenariats à forte tonalité culturelle sont privilégiés (avec par exemple le Théâtre Public de Montreuil ou encore la Maison Populaire de Montreuil).

Dispositifs d'aide à la réussite

L'équipe pédagogique du département INFOCOM œuvre à la réussite de tous ses étudiant-es en faisant en sorte de réduire, au fil des semestres, les éventuelles inégalités, en particulier entre celles et ceux issu-es de bacs généraux et celles et ceux issu-es de bacs technologiques. Cet investissement passe par l'utilisation de la plateforme Moodle pour permettre un accès à toutes et à tous aux contenus, de l'outil Voltaire pour une remise à niveau en expression écrite et orale, une forte pédagogie tournée vers l'apprentissage par projet. En 2024, le taux de réussite pour le BUT en formation initiale et en alternance était de 100%.

Pour les étudiant.es bénéficiant d'un P.A.E.H., les supports sont disponibles, les contenus sont transmis à des personnes référentes, des aménagements sont pris pour rattraper les évaluations.

Politique des langues

La délivrance du B.U.T. est subordonnée à la présentation d'au moins une certification en langue anglaise. L'université travaille actuellement avec l'entreprise Altissia.

Les collègues enseignant-es d'anglais à l'IUT proposent aux étudiant-es qui le souhaitent de passer également le T.O.E.I.C., une certification bien plus connue et reconnue dans le monde professionnel (l'I.U.T. prend en charge la moitié des frais d'inscription).

A Montreuil, le choix de la LV2 s'est porté sur l'espagnol. Ce choix s'appuie sur le fait que le monde hispanophone est un point d'entrée intéressant pour aborder non seulement les cultures qui lui sont rattachées, mais également les divers secteurs de la

communication existants dans les nombreux pays concernés. Dès la première année du BUT, trois niveaux sont définis (grand-débutant, moyen, avancé).

Parcours diplômants

Le BUT INFOCOM parcours Communication des organisations est proposé à l'I.U.T. de Montreuil. Ce parcours commence dès la première année.

La formation est proposée en formation initiale, en formation continue et en alternance.

Volumes horaires

Pour le B.U.T. : 2400 heures (1800 heures d'enseignements pour la formation initiale (en VH étudiant·e) + 600 heures de projet tuteuré).

Quand il est préparé en alternance à partir de la deuxième année, le BUT s'appuie sur le même référentiel de compétences et sur le même référentiel de formation avec un principe de réduction du volume horaire global (heures de formation et heures de projet) de 20% pour chaque année (670 heures en B.U.T. 2 et 552 en B.U.T. 3). Pour un·e étudiant·e faisant son B.U.T. en alternance dès la deuxième année, le volume horaire global est de 2094 heures ; et pour un·e étudiant·e commençant l'apprentissage en B.U.T. 3, il est de 2262 heures.

Modalités d'enseignement

Le déploiement du BUT a été l'occasion de proposer davantage de méthodologies d'enseignements variées, notamment avec un fort accent sur les classes en mode projet du fait de l'articulation entre ressources et S.A.É.

L'évaluation de chaque U.E. est réalisée à partir de l'évaluation de chacun des éléments qui la compose :

- les ressources, avec un coefficient interne à chaque U.E. à laquelle elle contribue ;
- les S.A.É., avec, pour chacune d'elle, un coefficient interne à chaque U.E. à laquelle elle contribue, complétées, le cas échéant, par le portfolio et les périodes de formation en milieu professionnel, avec un coefficient interne pour chaque U.E. du semestre.

La formation conjugue plusieurs modalités pédagogiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), des projets tutorés et des SAÉ. Le programme national prévoit la répartition des volumes horaires et impose un nombre minimum de TP.

La formation prévoit également des périodes d'immersion en entreprise dès la première année : stage ou alternance.

Les étudiantes et étudiants bénéficient d'un environnement de travail performant avec la possibilité de faire à la fois des T.P. et des T.D. dans les salles informatiques, et de manipuler divers matériels audiovisuels (au studio T.V., au studio radio, caméras, enregistreurs numériques, etc.). Le département utilise en particulier les salles du 2^e étage du bâtiment F ayant 7 salles de cours (5 avec tableaux numériques connectés), 5 salles informatiques (1 avec la suite Adobe pour 30 postes). Il a également été porteur de l'installation d'un studio T.V. (5 bancs de montage, caméras, micros, lumières, perches, écran vert, acquisition d'une régie numérique et de caméras Multicam, etc.) utilisé pour les cours et les S.A.É, et d'un studio radio/cabine insonorisée (enregistreurs zoom, micros, casques, table de mixage, ordinateur pour faire la postproduction, etc.) utilisé pour les S.A.É.

Modalités de contrôle des compétences et des connaissances

Les Modalités de contrôle des Compétences et des Connaissances sont présentées aux promotions à chaque rentrée. Les principaux points sont résumés dans le livret d'accueil distribué aux nouveaux inscrits et nouvelles inscrites à la formation.

Les connaissances et compétences sont validées par évaluation orale, écrite et pratique portant sur les enseignements et sur des mises en situation professionnelle (contrôles écrits et oraux, rapports, mémoires, présentations orales, présentation d'outils techniques). Ces évaluations sont individuelles pour certaines, collectives pour d'autres. Les mises en situation professionnelles sont diverses : projets individuels ou collectifs, projets tuteurés, T.P., études de cas, stages...

Le B.U.T. repose entre autres sur une démarche portfolio. Des heures d'enseignements en face-à-face ainsi que des heures de travail en autonomie y sont consacrées. Le département a fait le choix d'envisager le portfolio à la fois dans sa dimension réflexive (en demandant aux étudiantes et étudiants de faire une analyse autocritique de plusieurs de leurs travaux à chaque semestre impair comme cela a été décidé en A.C.D.) et de constituer un portefeuille de compétences à destination du monde socio-économique. Pour ce faire, chaque étudiant-e crée dès le S1 un site personnel sur lequel il y a un accès privé (pour déposer les auto-analyses de leurs travaux) et une partie publique pour mettre en avant les compétences acquises et les travaux réalisés.

Dans le cadre du cours Projet Personnel et Professionnel, les étudiantes et étudiants avaient la possibilité de constituer un portfolio (sur Wordpress, avec Adobe, etc.). Dans le cadre du B.U.T. et de la démarche portfolio, c'est devenu obligatoire (en mobilisant les ressources Outils informatiques et la S.A.É. Portfolio).

LA PROFESSIONNALISATION

Stage(s)

La note de cadrage de la D.G.E.S.I.P. de juin 2020 précise que les stages sont obligatoires et qu'ils doivent durer entre 22 et 26 semaines. A Montreuil, la durée des

stages en formation initiale est de 4 semaines en B.U.T. 1, de 8 semaines en B.U.T. 2 et de 14 semaines en B.U.T. 3. En formation en alternance, l'expérience professionnelles est de 35 semaines en B.U.T. 2 et de 42 semaines en B.U.T. 3.

Chaque stagiaire ou apprenti·e est encadré·e par une tutrice ou un tuteur universitaire ainsi que par une tutrice ou un tuteur de l'organisme d'accueil.

Un Livret des stages rappelle les différentes étapes : fiche de mission, convention, calendrier, contenu du mémoire, contenu en cas de soutenance, etc. La plateforme du C.F.A. reprend les éléments spécifiques à l'apprentissage.

Les structures d'accueil sont diversifiées :

- grandes entreprises : groupes nationaux et internationaux dans divers secteurs proposant aux étudiant·es une immersion dans des services communication structurés ;
- PME/PMI : entreprises à taille humaine privilégiant la polyvalence et offrant une vision globale des enjeux communicationnels ;
- start-ups : structures innovantes où les étudiant·es peuvent participer au développement de stratégies de communication naissantes ;
- agences de communication : agences créatives, digitales, événementielles ou RP offrant une expérience concrète des métiers de la communication et des relations avec différents clients ;
- associations et ONG : structures du secteur non-marchand permettant de développer des compétences en communication solidaire et sociale ;
- institutions culturelles : musées, théâtres, salles de spectacle, centres culturels valorisant la médiation culturelle et la promotion d'événements artistiques ;
- collectivités territoriales : mairies, conseils départementaux et régionaux, établissements publics où les étudiant.es découvrent les spécificités de la communication publique ;
- médias : presse écrite, radio, télévision, pure players où les stagiaires s'initient à la production de contenu écrit et audiovisuel.

Les missions sont diverses :

- chargé·e de communication : élaboration et mise en œuvre de plans de communication, coordination des actions, suivi budgétaire ;
- community manager·euse : animation et modération des réseaux sociaux, création de contenus adaptés aux différentes plateformes, analyse des performances ;
- assistant·e en communication digitale : participation à la stratégie web, gestion de contenus sur le site internet, optimisation S.E.O. ;
- chargé·e de relations presse : rédaction de communiqués et dossiers de presse, organisation de rencontres avec les journalistes, veille médiatique ;
- assistant·e événementiel : participation à l'organisation d'événements internes et externes, coordination logistique, relations avec les prestataires ;
- chargé·e de projet éditorial : conception et réalisation de supports de communication ;

- content manager : création et planification de contenus multimédias (articles, vidéos, podcasts, infographies) ;
- assistant·e en communication interne : contribution aux outils de communication interne, participation à l'animation de la vie d'entreprise ;
- chargé·e de communication R.S.E. : valorisation des engagements sociaux et environnementaux, sensibilisation des publics aux enjeux de durabilité.

Alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation)

L'objectif essentiel de la formation est de donner les compétences nécessaires pour former des étudiantes et étudiants destinés à exercer une activité professionnelle technologique dans le secteur de l'information et de la communication et de pouvoir y exercer rapidement des responsabilités. Les apprenti·es reçoivent une véritable formation, théorique et pratique. Elles et ils sont préparés progressivement, dès le début du programme, à devenir opérationnel·les, utilisant leur expérience vécue dans le milieu professionnel afin d'être capables d'assurer une certaine polyvalence au sein d'une organisation.

Le déploiement du BUT couplé à la récente réforme de l'apprentissage représente de nombreux challenges. D'une part, les contrats signés en B.U.T. 2 doivent être signés sur deux ans (durée de la formation) ce qui engendre souvent des réticences de la part des organismes employeurs ou des pertes d'opportunités (de nombreux contrats d'un an perdu, en particulier dans le cadre des JO 2024). D'autre part, le coût de la formation d'un·e apprenti·e en B.U.T. 3 s'avère plus élevé qu'en master 1 (car il s'agit de la troisième année de formation) ce qui représente de réels problèmes de compétitivité. Enfin, la réforme de l'apprentissage a donné lieu à une multiplication des C.F.A. et des formations supérieures liées à des organismes à but lucratif, le tout dans un contexte économique tendu et en lien avec un budget d'aides à la formation en alternance non pérenne.

Le département INFOCOM de l'IUT de Montreuil est l'un des quatre départements INFOCOM au niveau national à proposer le BUT 2 en alternance (4 sur 17 départements INFOCOM). Pour le BUT 3, l'IUT de Montreuil propose également de l'apprentissage comme tous les autres départements INFOCOM au niveau national.

L'équipe pédagogique s'appuie entre autres sur le service de la formation continue et alternance de l'IUT qui propose des ateliers, des séances de « job dating », etc., malgré son sous-effectif.

Les structures d'accueil et les missions sont diverses sont les mêmes que celles citées au point précédent : 4.1 stages.

Projet(s) tuteuré(s)

Les projets tutorés, intégrant les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ), réparties sur les trois années de formation du BUT. Ces projets visent à mettre en

pratique les compétences développées par les étudiants dans des travaux concrets, souvent en lien avec des problématiques professionnelles réelles.

L'encadrement des projets tuteurés est assuré par des tuteurs enseignants qui accompagnent les étudiants tout au long du processus. Ils organisent des points réguliers, accompagnent méthodologiquement les groupes, et évaluent à la fois les compétences techniques et les aptitudes collectives et individuelles.

Les S.A.É. peuvent mobiliser des heures issues des 600 heures de projet. Les S.A.É. prennent la forme de dispositifs pédagogiques variés, individuels ou collectifs, organisés dans un cadre universitaire ou extérieur, tels que le Challenge de la Com., la production d'un cahier des tendances, la conception d'un dispositif hybride, la production d'une chronique audiovisuelle, concevoir et organiser un projet de communication, proposer une reco, construire une stratégie de communication, construire une communication 360°, suivre des ateliers d'expression, etc.

Les S.A.É. permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même. Les étudiantes et étudiants bénéficient d'un encadrement à la fois par la personne en charge de la coordination des S.A.É. et par les éventuels tuteurs et les éventuelles tutrices pour mener à bien leurs projets. Des heures en face-à-face avec l'équipe pédagogique sont prévues et des heures en autonomie sont inscrites dans l'emploi du temps.

Au cours des différents semestres de formation, l'étudiant sera confronté à plusieurs S.A.É. qui lui permettront de développer et de mettre en œuvre chaque niveau de compétence ciblé dans le respect des composantes essentielles du référentiel de compétences et en cohérence avec les apprentissages critiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Dans le cadre des suivis de stage, un forum est organisé au début des semestres pairs pour présenter le Livret des stages et les éventuelles offres de nos partenaires ou celles reçues dans nos services. Il s'agit de rappeler à la fois les attentes administratives et les attentes pédagogiques. Une fois le stage trouvé, chaque étudiante et étudiant est suivi par un enseignant ou une enseignante du département.

Dans le cadre de l'alternance, une première journée de présentation est réalisée en S2 en lien avec le CFA Eve. Ensuite, les responsables de formation s'assurent du suivi dans la recherche d'un contrat d'apprentissage. Une réunion d'informations est organisée en début d'année du B.U.T. 2 ou 3 (septembre) pour les étudiantes et étudiants ayant un contrat et leurs tutrices et tuteurs du monde professionnel. Un suivi est réalisé pour les étudiantes et étudiants étant toujours en recherche.

Chaque alternant et alternante utilise la plateforme du CFA qui permet de regrouper :

- le carnet de liaison comprenant : le contrat d'objectifs, les fiches de suivi de la tutrice ou du tuteur, et les fiches de visite en entreprise de la tutrice ou du tuteur universitaire ;
- le planning d'alternance ;
- le suivi des absences de l'apprenti en formation ;
- une rubrique d'échanges d'informations entre tous les acteurs du contrat ;
- les coordonnées de leurs différents contacts.

Les tutrices et tuteurs des organismes employeurs ainsi que les tutrices et tuteurs universitaires doivent également l'utiliser pour valider les fiches missions et remplir les différentes fiches relatives aux bilans de début et de fin d'année, aux entretiens et aux visites.

Bloc(s) de compétence(s) en lien avec la fiche RNCP éventuellement identifié(s) pour la Formation continue (adultes en reprise d'étude, VAE)

5 compétences sont définies par le PN B.U.T. INFOCOM présentées comme "blocs de compétences" dans la fiche RNCP35361 :

- RNCP35361BC01 - Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au niveau local, national et international
- RNCP35361BC02 - Informer et communiquer au sein des organisations
- RNCP35361BC03 - Concevoir une stratégie communication
- RNCP35361BC04 - Élaborer des moyens de communication (médias, print, numériques, événementiels)
- RNCP35361BC05 - Piloter les relations avec les parties prenantes (prestataires, commanditaires, publics, usagers,, clients...)

5 compétences transversales ont été définies pour l'ensemble des B.U.T. :

- RNCP35361BC06 - Usages numériques
- RNCP35361BC07 - Exploitation de données à des fins d'analyse
- RNCP35361BC08 - Expression et communication écrites et orales
- RNCP35361BC09 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- RNCP35361BC10 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel